



Conseil d'administration

325^e session, Genève, 29 octobre-12 novembre 2015

GB.325/INS/2(Add.2)

Section institutionnelle

INS

Date: 12 novembre 2015

Original: anglais

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de la Conférence internationale du Travail

Addendum

Dispositions financières pour la Réunion d'experts sur la violence contre les femmes et les hommes dans le monde du travail

1. Le Conseil d'administration a reçu un projet de décision révisé au sujet de l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail¹, qui inclut une proposition d'organiser en 2016 une réunion d'experts de quatre jours, l'objectif étant de donner des orientations sur la base desquelles le Conseil d'administration examinera, à sa 328^e session (novembre 2016), la préparation de possibles instruments concernant la violence contre les femmes et les hommes dans le monde du travail.
2. Il est proposé que cette réunion rassemble huit experts désignés après consultation des gouvernements, huit experts désignés après consultation du groupe des employeurs et huit experts désignés après consultation du groupe des travailleurs.
3. Si le Conseil d'administration approuve la tenue de la réunion d'experts proposée, ainsi que sa composition, il doit également en examiner les incidences financières et prendre une décision en conséquence.

¹ Document GB.325/INS/2(Add.1).

Dispositions financières

4. Les coûts estimatifs de la réunion proposée sont les suivants:

	Dollars E.-U.
Frais de voyage et indemnités journalières	132 000
Interprétation	91 000
Frais liés aux travaux préparatoires	104 000
Total	327 000

5. Le programme et budget pour 2016-17 ne prévoyant pas de crédit pour cette réunion, il est proposé que ces dépenses soient financées, en premier lieu, par des économies qui pourraient être réalisées dans la Partie I du budget 2016-17 ou, à défaut, par l'utilisation de la provision pour dépenses imprévues (Partie II). Si cela s'avérait impossible, le Directeur général suggérerait d'autres méthodes de financement à un stade ultérieur de la période biennale.

Projet de décision

- 6. *Le Conseil d'administration décide que le coût de la Réunion d'experts sur la violence contre les femmes et les hommes dans le monde du travail, estimé à 327 000 dollars E.-U., sera financé en premier lieu par des économies réalisées dans la Partie I du budget ou, à défaut, dans la Partie II, étant entendu que, si par la suite cela s'avérait impossible, le Directeur général proposerait d'autres méthodes de financement à un stade ultérieur de la période biennale.***